



**La communauté de communes Moselle et Madon**  
(12 communes, 23 000 habitants)  
à 10 km de Nancy  
recrute

**un animateur ados (h/f) en Contrat Unique d'Insertion à temps partiel (20h/semaine)**

Au sein d'une équipe composée de deux animateurs permanents, il construit et conduit une politique d'animation socioculturelle et sportive à destination des pré-adolescents et adolescents (11-18ans) de cinq communes du territoire (Bainville-sur-Madon, Maron, Thélod, Viterne et Xeulley).  
Pour ce faire, il conduit son action en lien permanent avec les élus jeunesse de ces communes.

➤ **Missions :**

**Sous la responsabilité de l'agent de développement jeunesse de la communauté de communes, l'animateur aura les missions suivantes :**

- Aller à la rencontre des jeunes sur l'espace public de chaque commune (rue, arrêts de bus, lieux de rassemblement...)
- Mettre en place et encadrer, en lien avec les élus et les associations, des lieux et temps d'accueil jeunes dans les communes.
- Mettre en place et animer des activités régulières (sportives et culturelles).
- Construire et encadrer un programme d'animation pendant les vacances scolaires.
- Monter avec les jeunes des projets collectifs tout au long de l'année (manifestations, chantiers, séjours...) et les accompagner dans le montage de leurs propres projets individuels et collectifs.
- Accompagner les jeunes en difficulté auprès des structures et acteurs d'insertion et d'accompagnement social.
- Etablir un lien avec l'ensemble de la communauté éducative : parents, associations, collèges, lycée...
- Evaluer les actions conduites.

➤ **Profil :**

- Formation d'animateur professionnel (BPJEPS) ou niveau équivalent.
- Expérience en animation avec les adolescents souhaitée.
- Maîtrise du montage de projet (recherche de financements, animation de partenariats, évaluation...)
- Goût du travail en équipe, sens du service public, capacités d'initiatives, goût de l'animation.
- Capacités relationnelles et d'écoute, et connaissance du public jeunes en difficulté.
- Permis B obligatoire (obtenu depuis plus de 3 ans)

**Poste à temps partiel 20h/semaine, en Contrat Unique d'Insertion d'une durée de six mois renouvelable.**

Travail en soirée et week-end.

Rémunération statutaire.

**Candidature (lettre manuscrite + CV) à adresser avant le 30 mars 2011 à**

Madame la présidente de la CCMM – 145 rue du Breuil - 54230 Neuves Maisons

**Renseignements :**

Manuel Guthfreund (mguthfreund@cc-mosellemadon.fr)